

ADEA

ADJOINT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE

Bloc 2
Assurer la comptabilité générale d'une entreprise artisanale – TPE-PME

Programme de formation

RNCP 38289- Certificateur : CMA France - date d'enregistrement 15/11/2023

Public et prérequis	Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi Aucun prérequis
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les incidences du choix d'une forme juridique sur la vie de l'entreprise, de son chef d'entreprise et ses collaborateurs. - Réaliser et organiser la comptabilité courante de l'entreprise : maîtriser les enregistrements comptables de la comptabilité générale jusqu'à l'édition de la balance - Réaliser un compte de résultat comptable en vue de sa transmission
Organisation	<p>Durée : 14 jours (98 heures) Horaires : de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h Effectif : 12 stagiaires maximum par groupe</p>
Lieu	341 rue des Métiers à Onet-le-Château ou autre Chambre de Métiers de la région Occitanie
Modalités d'accès	Dossier de candidature Entretien de positionnement Proposition d'un parcours personnalisé.
Délai d'accès	Jusqu'à la veille de la formation
Confirmation d'inscription	Convocation envoyée une semaine avant le début de la formation
Contenu	<p>L'environnement comptable : découverte et notions essentielles Les notions clé de la comptabilité et le vocabulaire comptable de l'entreprise Les différents partenaires de l'entreprise et leurs rôles</p> <p>Les formes juridiques les plus courantes de l'entreprise et leurs impacts sur la vie de l'entreprise Les différentes caractéristiques, les avantages et inconvénients régissant les formes juridiques les plus courantes Les différentes caractéristiques des statuts de conjoint Les différents régimes matrimoniaux, leurs droits et leurs devoirs</p> <p>Réalisation de la comptabilité courante de l'entreprise Les différentes obligations comptables et fiscales</p> <p>La TVA : obligations et calculs L'anticipation Obligations comptables et fiscales</p>

	<p>Les opérations de l'entreprise Les éléments nécessaires à l'élaboration et au fonctionnement du compte de résultat et du bilan Les mentions obligatoires de la facture du devis et du bon de commande Les mesures de prévention des impayés et de recouvrement</p> <p>Les enregistrements comptables La réalisation des journaux</p> <p>La réalisation du compte de résultat comptable</p>
Formateur	Spécialisé en gestion d'entreprise
Moyens et méthodes pédagogiques	Salle équipée d'un tableau blanc, vidéoprojecteur Accès internet Apports théoriques avec exercices d'application pratique Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction, alternance d'apports théoriques et pratique Supports de cours
Évaluation	Deux épreuves finales (étude de cas juridique et étude de cas de comptabilité générale) conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, étude de cas...) Evaluation de satisfaction
Attestation	Attestation de fin de formation et d'acquisition de compétences remise en fin de formation Diplôme ADEA après validation des 5 blocs
Accessibilité	Conditions d'accès au public en situation de handicap, contacter la référente handicap au 07 87 97 24 68 (Lydie DAVID)
Contact	Sarah SOMMER - 05 65 77 56 31 formation.continue@cm-aveyron.fr